TOUS EN GRÈVE LE 31 MARS

jeunes, lycéens, étudiants, apprentis, travailleurs, retraités, chômeurs :

MANIFESTATION Jeudi 31 mars
à 10 h 30 Place des Epars à CHARTRES

TOUS UNIS pour le RETRAIT de la « loi travail » !

Les manifestations du 9 mars qui ont rassemblé 500 000 salariés et jeunes, la mobilisation de 150 000 jeunes, lycéens et étudiants du 17 mars, inquiètent le gouvernement. Il craint désormais un mouvement généralisé des travailleurs et de la jeunesse. Nous devons en profiter pour le faire reculer et gagner sur nos revendications !

Les annonces faites par le 1er Ministre ne changent rien !
Toutes les mesures de destruction du code du travail sont maintenues :

- Faciliter les licenciements et précariser le CDI,
- Obtenir des accords d'entreprises inférieurs à la loi et aux conventions collectives : c'est l'inversion de la hiérarchie des normes,
- Allonger la durée de travail hebdomadaire et journalière,
- Fractionner le repos minimal quotidien,
- Moduler le temps de travail sur 3 ans,
- Payer 5 fois moins les heures supplémentaires,
- Augmenter le temps de travail et baisser les salaires,
- Attaquer la médecine et l'inspection du travail,
- Diviser les travailleurs par des référendums patronaux contre les syndicats de salariés,
- Indemniser toujours moins les salariés en cas de licenciement abusif.

Ce projet de loi détruit le code du travail,
menace les statuts de la fonction publique, laissant à la jeunesse toujours plus de chômage et de précarité.

Rien à négocier, rien à amender,
rien à réécrire : TOUT A RETIRER !



Dans l'unité, les organisations de jeunesse et syndicales appellent à amplifier la mobilisation.
Les unions départementales CGT-28, FO-28 et la FSU-28, appellent leurs syndicats à se réunir en assemblées générales
afin de prendre toutes les dispositions pour obtenir le

RETRAIT DU PROJET DE LOI TRAVAIL !